

Équipe de base interinstitutions de l'IHP+ : mandat

L'Équipe de base interinstitutions de l'IHP+ est chargée de faciliter l'action du partenariat. Son mandat est en substance le suivant :

RÔLE ET FONCTIONS

- Gérer les affaires courantes de l'IHP+.
- Gérer les processus indispensables pour que l'Équipe de direction et le Groupe de référence puissent prendre des décisions utiles, et notamment établir l'ordre du jour provisoire de ces deux organes ainsi que les projets de recommandations et de décisions de l'IHP+. Veiller à ce que le Groupe de référence soit dûment informé du résultat des réunions de l'Équipe de direction.
- Faciliter l'accès à un appui mieux coordonné pour mener à bien les activités en rapport avec l'IHP+, en faisant appel si nécessaire au personnel des signataires de l'IHP+.
- Établir une documentation structurée sur les enseignements tirés de l'expérience en matière d'efficacité de l'aide et promouvoir la responsabilité mutuelle en matière de résultats par des activités telles que les réunions d'équipes de pays et les examens ministériels.
- Gérer les contrats conclus pour mettre en œuvre certains éléments du plan de travail de l'IHP+.
- Faciliter les travaux des groupes de travail et signaler les questions pertinentes à l'Équipe de direction.
- Contribuer activement à mieux faire comprendre les principes de l'IHP+ au niveau des pays, ce qui suppose de mieux communiquer avec les pays en leur transmettant des messages essentiels clairs et en veillant à la cohérence des messages diffusés par les initiatives apparentées sur l'efficacité de l'aide.
- Entreprendre toute autre activité dont sera convenu le Groupe de référence ou l'Équipe de direction.

ORGANISATION INTERNE

- L'Équipe de base est hébergée par la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé.
- La Banque mondiale et l'OMS ont chacune nommé un point focal IHP+.
- Les deux points focaux prennent des décisions conjointes.
- Chaque point focal est assisté d'une petite équipe ayant des fonctions spécifiques mais au sein desquelles aucun mandant en particulier n'est représenté.
- Les deux équipes communiquent régulièrement par téléconférence et par courrier électronique.
- En fonction des besoins, du personnel temporaire est engagé ou « emprunté » à l'un des partenaires et affecté à Washington ou à Genève.